



CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 03 juillet 2020

À la crise sanitaire succède la crise sociale. Si le chômage partiel a temporairement limité la casse pour celles et ceux qui avaient des contrats stables. Intérimaires sans mission, CDD non renouvelés, intermittent-e-s du spectacle sans cachet, ont été les premières victimes sociales du confinement. En l'espace de trois mois, plus d'un million de personnes supplémentaires ont été enregistrées en catégorie A, celle sans aucune activité. Les suppressions d'emploi se multiplient malgré la reprise. Du jamais-vu !

Dans ce contexte, le Président dans ces allocutions a prétendu se réinventer. Pourtant, il y a loin de la parole aux actes. Les réformes contestées avant le confinement refont surface, notamment la réforme des retraites (voir pages intérieures.) Les premières mesures de l'exécutif se placent dans le droit fil des orientations du jour d'avant. Du reste et c'est notable, les fonctionnaires sont les absents des discours présidentiels. Il y est vrai que pour les libéraux, la fonction publique ne participe pas à la création de richesse. Le secrétaire d'État maintient donc le cap de la démolition des fondements d'une Fonction Publique citoyenne. Ainsi, la fusion des Comités Hygiène Sécurité Conditions de Travail avec les Comités Techniques est maintenue contre vents et marées alors qu'ils ont été un élément indispensable du « dialogue social » dans cette période. Est-ce se réinventer que de vouloir maintenir une réforme de la fonction publique dont le principal objet est l'affaiblissement des organisations syndicales ? Assurément non !

Les 500 milliards injectés dans l'économie s'accompagnent d'une injonction à travailler plus, le Président de la République ayant écarté toute possibilité de contribution demandée aux plus riches. Dans la même logique, les mesures assouplissant le droit du travail prises lors du confinement sont prolongées. Quant à la réforme de l'assurance chômage, le gouvernement entend la maintenir alors que les pertes d'emploi vont se multiplier et qu'on devrait renforcer les droits plutôt que les diminuer, notamment pour les jeunes qui risquent d'être particulièrement touchés par les effets de la crise économique consécutive à la pandémie. Or, les grands absents du dernier discours d'E. Macron sont justement ces jeunes, fortement mobilisé-e-s ces derniers jours contre le racisme, les discriminations et les violences policières, notamment à la suite de l'assassinat de George Floyd par un policier. L'emploi du mot séparatisme est révélateur d'une vision de la société où l'autre est vu comme une menace.

Édito : Suite et fin

... / ... Quant à l'Éducation, Blanquer s'est illustré par sa gestion calamiteuse de la crise, laissant les personnels se débrouiller seuls entre injonctions contradictoires et manque de préparation tandis qu'il s'autocélébrait (« nous sommes prêts ») et jouait la carte de l'opinion contre les personnels. Le manque de soutien à la profession en proie à une campagne de dénigrement, de « prof bashing » en constitue la dernière péripétie. La reprise le 22 juin s'est à nouveau faite sans tenir compte des impératifs d'organisation pratique et pédagogique, mettant encore une fois les équipes sous tension et laissant courir le risque d'alimenter l'incompréhension parfois forte des familles.

Enfin, les questions environnementales sont renvoyées vers la convention citoyenne pour le climat, sans réel cap directeur alors que l'urgence environnementale est bien réelle. La FSU travaille avec toutes les forces progressistes, associatives, politiques et syndicales pour faire avancer les idées développées dans le document « Plus jamais ça ! » et construire le rapport de forces nécessaire à cet égard avec notre « plan de sortie de crise » que nous mettons en débat.

La rentrée sera lourde d'enjeux et pleine d'incertitude notamment sanitaire. Prenez soin de vous et de vos proches, bonnes vacances à toutes et tous !

Jérôme Adell

2S2C : attention danger !



Dans le cadre du dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, santé, culture, civisme », aussi appelé «2S2C», l'Éducation nationale a commencé à signer des conventions avec des mairies ou des intercommunalités pour déléguer à des partenaires extérieurs des pans entiers des enseignements scolaires : éducation physique et sportive, éducation à la santé, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté. Ce dispositif fait naître de vives inquiétudes de la part de très nombreux acteurs de l'éducation et des collectivités. Sera-t-il maintenu l'année prochaine et dans quelles conditions ? Ces questions demeurent.

Le risque d'externalisation et de marchandisation des enseignements physiques, sportifs, culturels et civiques est bien réel. Ces craintes ont d'ailleurs été soulignées dans un communiqué commun du SNEP-FSU et du SNUipp-FSU (Respectivement syndicats des professeurs d'EPS et des enseignant·e·s du 1er degré) publié le 18 mai. Les enseignant·e·s ne souhaitent pas se voir déposséder de l'enseignement du sport et de la

culture à travers ce dispositif.

Un dispositif « transitoire » pendant cette période de reprise progressive mais le ministre de l'Éducation nationale a laissé entendre dès le jeudi 4 mai que le « dispositif a vocation à continuer dans les temps à venir ». Cela signifierait le renforcement des apprentissages désignés comme « fondamentaux » pendant le temps d'enseignement, renvoyant ainsi les activités sportives, culturelles et civiques aux intervenants extérieurs (la liste des intervenants possibles pour les 2S2C en dit long sur les diverses possibilités et les marges de manœuvres). Il entretient une réelle confusion entre le temps scolaire, périscolaire, entre des disciplines relevant de l'enseignement pour toutes et tous et des activités facultatives encadrées par des intervenant·e·s.

Or, pour la FSU ce qui relève de l'enseignement de l'école est obligatoire pour toutes et tous, et garantit le droit et l'égalité sur tout le territoire. Les moyens très divers des collectivités, l'entrisme du privé, la délégation aux clubs sportifs, aux associations culturelles et autres génèreraient de nouvelles inégalités territoriales. La FSU s'opposera à toute volonté de développer des dispositifs qui viseraient d'une part à déscolariser l'Éducation musicale, les Arts plastiques et de l'EPS en particulier, et qui contribueraient d'autre part à des inégalités territoriales, en limitant le rôle des professeur·e·s des écoles à l'enseignement des fondamentaux.

Quelles garanties, que cela ne puisse être l'occasion de tentatives

idéologiques contraires aux idéaux et aux valeurs de la république et de la démocratie ? Aucune nécessité organisationnelle, sous couvert de mesures d'exception, ne doit permettre d'affaiblir les principes de neutralité qui constituent une garantie de démocratie fondamentale pour l'école publique.

Le dispositif 2S2C augmente encore le temps scolaire hors de l'école. L'externalisation de l'école vers les milieux associatifs pose la question de la formation et du statut des adultes qui encadrent les élèves. Pourquoi continuer de former et de payer des fonctionnaires si des personnels précaires, sans formation et sous-payés peuvent s'occuper des élèves ? L'avenir des enseignant·e·s d'EPS, d'arts plastiques, d'éducation musicale et des documentalistes semble particulièrement sombre. Leur remplacement par des intervenants des collectivités, associations et autres clubs sportifs ou artistiques mettra irrémédiablement fin à la présence d'un personnel qualifié, formé et recruté sur concours au sein des établissements scolaires.

Au-delà, avec la perspective d'une articulation du temps éducatif entre enseignements scolaires le matin et activités prises en charge par les collectivités l'après-midi, c'est bien une attaque contre les obligations de service qui s'annonce.

C'est pourquoi, il nous faut montrer vigilant·e·s et dénoncer la marchandisation de notre système éducatif. Ce dispositif n'est pas nécessaire pour « plus et mieux d'École » que nous souhaitons toutes et tous.

Retour sur un mouvement social, pour un monde d'après plus juste !

Jusqu'au confinement, la France a connu un mouvement social inédit tant par sa durée, presque 4 mois, que par la multiplicité des secteurs qui se sont engagés successivement dans la lutte.

Pourtant, ce qui a nourri la contestation reste d'une criante d'actualité, le Président semble indiquer qu'il n'a pas renoncé. La réforme est donc toujours dans les cartons pour un monde d'après qui ressemblerait en pire au monde d'avant.

C'est un enseignement majeur du mouvement social, loin d'être plus simple et plus juste, tout le monde a pris conscience que le système universel des retraites est essentiellement une formidable machine à paupériser et à faire reculer l'âge des départs. La part de la richesse produite consacrée aux pensions étant gravée dans le marbre, la gouvernance du système se contenterait d'ajuster les pensions liquidées à la démographie et à la conjoncture du moment. Pour les néo-libéraux, le deuil d'un tel système serait à n'en pas douter un vrai crève-cœur.

Nous sommes entrés en confinement avec un pouvoir affaibli, qui dans la période inédite qui s'ouvrait, a dû suspendre l'adoption de la réforme. En effet, en ayant recours au 49.3 pour écarter les débats à l'Assemblée nationale, à l'issue d'un conseil des ministres qui devait être consacré à la montée de l'épidémie en France, le gouvernement avait acté sa défaite dans la bataille de l'opinion. Il faisait ainsi la démonstration si peu démocratique de son entêtement. Et de sa légèreté coupable face aux enjeux sanitaires. Coûte que coûte, imposer sa réforme avec la matraque dans la rue et à coup de 49.3 au Parlement ! Les mobilisations autour de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars émaillées d'injustifiables violences policières, ont été édifiantes à cet égard. Présentées comme de « grandes gagnantes » de la réforme contre l'évidence, les professions féminisées ont été très fortement mobilisées tout au long de ces mois, et « À cause de Macron » est assurément le tube de ce mouvement.

Le 14 mars, les Marches pour le climat auraient pu être une nouvelle étape, le mouvement social faisant sa liaison avec les préoccupations écologiques. En effet, comment imaginer que le développement de la capitalisation et des produits d'épargne retraite pour compenser des retraites rabougries n'alimenteraient pas des fonds pour les activités les plus polluantes ? Le 31 mars journée de mobilisation interprofessionnelle préparée par les organisations syndicales pendant plus d'un mois devait accentuer le rapport de force en faveur du monde du travail.

Dans la perspective d'un monde d'après plus juste et solidaire, la lutte initiée lors de la contestation de la réforme doit être poursuivie. Nous devons imposer l'abandon de toutes contre-réformes qui détruisent les solidarités et mettent en péril nos vies. La crise sanitaire révèle la faillite d'un système économique prédateur et mortifère. Il n'y aura pas de retour à la « normale », tous les possibles sont ouverts, tout dépend de nous.

Jérôme Adell.





Plus Jamais ça ! est un collectif national né suite à la publication d'une tribune le 27 mars 2019. Depuis, ils se sont concrétisés par une pétition dépassant aujourd'hui les 180 000 signatures, une mobilisation en commun à l'occasion de la fête du 1er mai et par la publication d'un « plan de sortie de crise » le 26 mai : 34 propositions destinées à nourrir le débat public et à évoluer au gré de leur confrontation avec les réalités du terrain.

Les organisations parties prenantes sont différentes tant par les causes défendues que leur histoire et leur mode d'action. Conscient·e·s de ces différences, les organisations signataires ne cherchent pas à fusionner dans une entité collective qui changerait leurs identités. Conscient·e·s aussi de nos divergences éventuelles, la parole est libre, sans langue de bois, afin de tenter de les dépasser. Mais ce qui nous relie la FSU et les autres organisations, c'est que nous avons bien davantage de points de convergence. Nous choisissons de travailler en priorité sur ce qui nous rassemble afin de construire un monde meilleur.

Notre objectif est de converger, d'échanger et de créer du rapport de forces en s'appuyant sur nos bases militantes et toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans notre démarche pour construire le monde d'après écologique, féministe et social que nous voulons !

Nous sommes indépendant·e·s des organisations politiques et n'avons pas vocation à les rassem-

bler autour d'un programme ou d'un cadre commun. Par contre, nos travaux et nos revendications mènent à des échanges avec eux.

Nos organisations ont construit et proposé un cadre commun revendicatif et de mobilisation, celui-ci est aussi un outil pour construire des initiatives de terrain. Le plan de sortie de crise, décliné en 34 mesures concrètes permet d'initier des débats locaux entre les militant·e·s de nos différentes organisations. Il n'a pas vocation à rester un texte à lire et discuter entre militant·e·s mais il doit permettre de construire des initiatives sur des sujets locaux : défense d'un service public, lutte contre la fermeture ou pour la relocalisation d'un site de production, etc... Le plan de sortie de crise construit collectivement aura d'autant plus de force et d'impact si les militant·e·s mais aussi les travailleur·euses, les jeunes, les retraité·e·s se l'approprient et le complètent par des mesures locales ancrées dans la vie quotidienne de toutes et tous et dans leur travail.

Dans le Calvados, les discussions communes ont débouché sur la création d'un collectif « Jour d'après. » Celui-ci ne regroupe pas précisément les organisations signataires du plan, l'intérêt reste de croiser les approches entre syndicats, associations et ONG autour de propositions écologiques et sociales, comme partout tant au niveau national que local. C'est un moyen pour débattre entre militant·e·s d'organisations qui ne se croisent pas toujours sur le terrain et trouver des complémentarités mais aussi confronter les points de vue en dépassant les représentations liées à nos histoires et à nos modes d'organisation forcément différents.

Dans les mesures d'urgence liées à la crise sanitaire, les axes communs autour de la santé, des transports, de l'alimentation et des services publics semblent particulièrement

pertinents pour engager une démarche commune dans le Calvados. Le collectif a l'ambition de réfléchir à l'organisation du travail, de la production et au cadre de vie en associant largement toutes celles et ceux qui sont concernés et qui pensent qu'il faut les changer en profondeur pour faire face aux crises sanitaires, environnementales et sociales. Plus concrètement, le collectif a déjà mené des actions de soutien et participer aux mobilisations et initiatives de terrain (1er mai et 16 juin pour la journée d'action santé).

Une première réunion réservée aux adhérent·e·s de chaque organisation pour échanger sur un plan de sortie de crise et les actions à envisager a été programmée le mardi 8 juillet à 18 heures à la Maison du Peuple à Caen, 20 Cours Montalivet.

Pour signer la pétition, si vous ne l'avez pas déjà fait :

<https://fsu14.fsu.fr/plus-jamais-ca-construisons-le-jour-dapres-2/>

Les 34 propositions pour un plan de sortie de crise :

<https://fsu14.fsu.fr/plus-jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise/>

PLAN DE SORTIE DE CRISE

**LA VOLONTÉ POLITIQUE
ET LES MOYENS
FINANCIERS DOIVENT
ÊTRE MIS AU SERVICE
DES OBJECTIFS
DE TRANSFORMATION
SOCIALE
ET DE PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT !**

#PlusJamaisCa #PourLeJourDapres

Reprise du 12 mai et interventions des infirmiers et infirmières scolaires

Dans le cadre de la reprise du 12 mai, les personnels de santé ont été réquisitionnés parfois en dehors de leur lieu d'affectation afin de couvrir tous les secteurs pour intervenir auprès des personnels du premier et second degré sur les gestes barrières.

Si l'accueil dans les écoles du Calvados a été professionnel et bienveillant de la part des enseignant·e·s, le regard porté par certain·e·s IEN sur les interventions et les réponses données par les infirmier·e·s a pu être irrespectueux. Certain·e·s se sont empressé·e·s de juger et railler auprès d'élus locaux les interventions faites.

- Oui, nous pouvions faire nos interventions auprès d'un groupe de plus de 10 personnes dès lors que la distanciation était respectée (cf FAQ du 12 mai),
- Oui, nous devons utiliser un masque pour faire la démonstration de sa pose, et nous protéger.
- Oui, si le matériel de protection n'était pas arrivé dans les établissements c'était un motif de non-ouverture par mise en danger des personnels,
- Oui, il existait un mal-être chez les enseignants du 1er degré et plus particulièrement des directeurs/trices suite aux pressions exercées.

Au delà de la démonstration des gestes barrières, les infirmier·e·s ont fait du travail d'écoute et d'accompagnement en suivant scrupuleusement les directives ministérielles.

À l'heure où la gestion de cette crise inédite aurait dû générer de la bienveillance, c'est le contraire qui s'est produit, le SNICS-FSU ne peut que le déplorer et le dénoncer.

Les retraité·e·s ne sont pas que des victimes

La pandémie a touché l'ensemble de la population avec plus ou moins d'ampleur selon les conditions de vie. Les retraité·e·s, particulièrement les plus âgé·e·s (en Ehpad ou à domicile) ont payé un lourd tribut au Covid 19 et subi les conséquences des politiques néolibérales : délocalisations, mesures contre l'hôpital public, le système de santé public, les choix budgétaires d'austérité...

L'impréparation, le manque de matériel et de personnels ont provoqué des catastrophes. Pire, les chiffres officiels ne prennent toujours pas en compte les décès à domicile. La crise a rappelé que l'accès à un bon système de santé est une nécessité que le gouvernement doit traduire en décisions fortes. L'hécatombe parmi cette population montre la justesse des revendications portées par les personnels et les retraité·e·s et la nécessité d'un Service public de l'autonomie.

Le gouvernement veut mettre en chantier la loi grand âge tant attendue mais le projet de création d'une 5ème branche avec « plusieurs financeurs aux côtés de la sécurité sociale » est porteuse de lourdes menaces inégalitaires. La perte d'autonomie est un aléa de la vie et doit être intégrée dans la branche maladie de la Sécurité sociale et financée dans ce cadre à 100%.

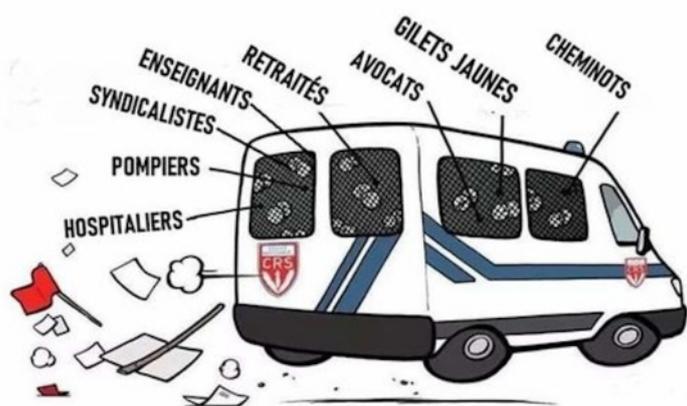
Le gouvernement prévoit de ne consacrer que 2,3 milliards d'euros de la part de la CSG qui alimente la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), somme notoirement insuffisante et loin des 10 milliards jugés nécessaires par le rapport Libault.

La crise sanitaire a suscité un tsunami social avec son cortège de licenciements, de chômage, de pauvreté augmentée. Il faut dénoncer les tentatives d'opposer les générations entre elles. Les retraité·e·s qui ne forment pas une catégorie homogène ne sont pas des privilégié·e·s :



Photo by Talia on Unsplash

LE COVOITURAGE SE DÉVELOPPE !!!



Khrys'presso du lundi 10 février 2020 - Framablog

7% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et 1, 1 million ne vivent que de la pension de réversion. Actifs et retraités n'ont pas à payer ni la récession ni la chute du PIB alors que le gouvernement refuse de rétablir l'ISF, de promulguer une réforme fiscale juste, poursuit sa politique d'aide aux entreprises sans contrepartie et d'assèchement des recettes. La place des retraité·e·s dans la société se trouve de nouveau questionnée par l'accès aux soins rendu plus difficile par les pénuries, l'isolement et des projets heureusement abandonnés de dé-confinement à l'âge. Il faut reconnaître l'apport des retraités, leur place dans la vie sociale et engager une politique dynamique de lutte contre l'isolement. Il est nécessaire de ré-affirmer que le retraité est un citoyen à part entière. Il est urgent aussi de rappeler que la retraite n'est pas une allocation mais un droit acquis issu du statut de salarié. C'est le sens de notre revendication d'un retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

Mais les retraité·e·s ne sont pas que des victimes. Ils ont agi dans l'unité au niveau local en interpellant les pouvoirs publics dans 70 départements et au niveau national en s'adressant à Olivier Véran. Ils participent avec les actifs aux initiatives communes notamment pour un système de santé qui réponde aux besoins de toutes et tous. Dans ce combat, ils sont engagés ensemble pour une protection sociale de haut niveau tirant les enseignements de la crise aiguë et poursuivront leur engagement contre la retraite à points.

Actifs et retraités ont des intérêts communs pour construire un après où chacun·e aura sa place.

VOUS PARTEZ À LA RETRAITE... Restez syndiqué.e.s

Nouveaux retraités

Pense-bête

- ✓ Demander sa retraite en ligne
- ✓ Conserver son premier bulletin de pension
- ✓ Appeler sa section départementale MGEN
- ✓ Résilier les assurances professionnelles
- ✓ Prendre contact éventuellement avec les autres régimes de retraites
- ✓ Continuer avec la FSU

Nouvelles retraitées

Quelques petits « trucs » à savoir...

Si vous étiez titulaire du contrat OME de l'Autonome de Solidarité et de la MAIF, prenez contact avec votre délégation départementale pour que les prélèvements cessent.



Pour les impôts sur le revenu, pensez à signaler lors de votre déclaration annuelle **votre départ à la retraite et à modifier le taux de votre prélèvement à la source**

dès que vous percevez votre pension mensuelle.

Si vous êtes poly-pensionné.e, ce taux s'appliquera sur toutes vos pensions.



MGEN : L'inscription à la mutuelle n'est pas automatique.



Pour celles et ceux qui adhèrent à la MGEN l'adhésion se prolonge sans problème, mais il faut néanmoins penser à envoyer la copie du titre de pension à la mutuelle dès réception, sinon vous ne serez pas couverts. Votre caisse sera celle de votre domicile.

A noter que votre cotisation sera majorée.

Son taux est passé en 2020 à 4,45 % pour les retraités de moins de 70 ans et à 4,62% pour les plus de 70 ans (pour la formule "référence").

Le Courrier du retraité

LES SERVICES PUBLICS, essentiels et nécessaires



La FGR-FP, kesaco ?

Adhérent.e à la FSU, vous serez de fait membre de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique.

La FGR-FP est une pièce importante du paysage syndical que constituent les organisations de retraité.es.

Fondée le 22 juillet 1936, cette association est historiquement la première organisation de retraité.es. Elle rassemble au niveau national et départemental les adhérent.es de syndicats de la FSU, de quelques syndicats de l'UNSA, de Solidaires, de FO... ainsi que des Adhérent.es Direct.es. Elle est l'une des composantes majeures du Pôle des retraités de la Fonction Publique – 260 000 membres – qu'elle a constitué avec des associations de retraité.es de la gendarmerie, de la police, de la Poste, et des officiers mariniers et des sous-officiers. Le travail unitaire a conduit à des positions et des actions revendicatives dans lesquelles chacun peut se retrouver...

<http://www.fgrfp.org/>

